



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 18863

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les propositions émises par la fondation Abbé Pierre pour établir le logement social dans sa vocation. Soulignant que le besoin de construction recensé au niveau national par l'INSEE est évalué à 320 000 logements par an, la fondation Abbé Pierre souhaite que la production annuelle de logements sociaux (PLUS et PLAI) atteigne un nombre net (hors démolitions) de 80 000 logements. Elle indique que cet objectif est un minimum pour faire face aux besoins puisque le locatif social concerne les deux tiers des ménages. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Le Gouvernement partage l'idée selon laquelle des objectifs ambitieux, en termes de production de logements, doivent être fixés. Il entend agir sur les différents maillons de la chaîne du logement pour mettre l'offre globale de logement à niveau avec les besoins du pays, qu'il s'agisse de l'accession à la propriété, du locatif privé ou du locatif social. Pour le locatif social, la priorité a été en 2002 de relancer la production, qui avait accusé un fléchissement en cours d'année. L'objectif pour 2003 a été d'amplifier ce mouvement de relance ; les chiffres de logements sociaux financés à fin juin, en augmentation sensible par rapport à la même période de 2002, permettent de penser que l'objectif de 54 000 logements produits sera atteint. Au titre du projet de loi de finances pour 2004, le Gouvernement a retenu un objectif de 80 000 logements locatifs sociaux. Par ailleurs, le logement social, c'est aussi l'accession sociale à la propriété pour permettre aux ménages les plus modestes de devenir propriétaires. Le Gouvernement entend renforcer l'efficacité du prêt à taux zéro pour ceux qui en ont le plus besoin et développer la location-accession en mobilisant, à cet effet, un premier contingent en 2004 de prêts sociaux location-accession (PSLA) bénéficiant d'une TVA à taux réduit et d'une exonération de TFPB.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18863

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2003, page 4016

Réponse publiée le : 27 octobre 2003, page 8214